



CFPPA
DES PAYS
D'AUDE

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 38314 (24/11/2024)
NSF : 214
Fiche ROME : A1203
CPF : 2326006

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum
- Valider son projet professionnel avec un conseiller France travail
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur
- Justifier de l'équivalent d'une année professionnelle
- L'admission est définitive après examen et entretien avec l'équipe pédagogique

Les + de la formation

- De nombreux chantiers pédagogiques
- SST et Certiphyto décideur
- Un module sur la taille de la vigne pour se diversifier

Formation continue pour adulte par alternance

Aménagements Paysagers

Être autonome sur les travaux paysagers adaptés au climat

BP

Niveau 4



Formation
en Alternance

Le BP Aménagements pour devenir ouvrier qualifié en travaux paysagers

Objectifs : Acquérir les compétences essentielles pour aménager ou entretenir en toute autonomie les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés

Au programme

- Connaitre les végétaux et leurs besoins
- Maîtriser des techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts
- Utiliser, entretenir le matériel et conduire les engins
- Connaitre et respecter les gestes et postures de sécurité et réaliser les premiers gestes de secours (SST)
- Obtenir le Certiphyto décideur

CALENDRIER / DUREE DE LA FORMATION

10 mois de septembre à juin

- 882h *en centre*
- 420h *en entreprise*

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un fort réseau de partenaires pour de nombreux chantiers pédagogiques
- Des cours en centre fortement appuyés par des travaux pratiques



96 %
DE SATISFACTION



100 %
DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



100 %
D'INSERTION PROFESSIONNELLE

(dans un emploi en lien avec la formation)



0 %
DE POURSUITE D'ÉTUDES



0 %
D'INTERRUPTION DE PARCOURS



Paroles d'apprenant

Très intéressant d'apprendre à concevoir un aménagement paysager de A à Z.

”



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

REFERENTIEL DU DIPLÔME

Le diplôme du BP Aménagements Paysagers est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) correspondant à 7 capacités (blocs de compétences)

Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

Organiser les travaux sur un chantier

- Préparer et coordonner le travail pour un chantier

Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

- Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal

Réaliser des travaux d'implantation de végétaux à partir d'un plan

- Réaliser des travaux d'implantation et de végétalisation par semis

Mettre en place des infrastructures

- Réaliser des murets et des escaliers et mettre en place des revêtements

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondeaire/bp/ap/bp-ap-ref-092019.pdf

EVALUATION ET VALIDATION DU DIPLÔME

- Les UC sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

FINANCEMENT ET REMUNERATION

- Prise en charge par le Programme Régional de Formation Occitanie pour les demandeurs d'emploi
- Eligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et au projet de Transition Pro.

La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

Pour plus d'informations :

Contactez le Service d'Accueil Individualisé : Mme DENAT au 06 29 93 18 20

APRÈS LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet technicien supérieur
- Certificat de spécialisation de niveau 4

Débouchés métiers

- Chef d'équipe entretien espaces verts
- Jardinier-paysagiste
- Ouvrier hautement qualifié

Pour encadrer l'entretien des espaces verts

Rejoignez-nous dès maintenant !



SITE DE NARBONNE

Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE
04 68 41 36 39



cfppa.pays-d-aude@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fpca11 sur

